



Dossier du BHI N° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE N° 66/2006
29 septembre 2006

COMITE CONSULTATIF OHI-AIG-COI SUR LES ASPECTS HYDROGRAPHIQUES,
GEODESIQUES ET GEOSCIENTIFIQUES MARITIMES DU DROIT DE LA MER (ABLOS)

MEMBRES DE L'OHI

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le BHI a été informé par le capitaine de vaisseau Carlo DARDENGO (Italie) qu'en raison d'un changement de poste il n'était plus en mesure d'être membre du Comité ABLOS.

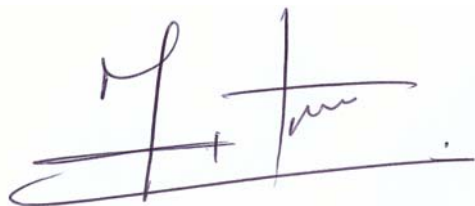
Chaque organisation mère d'ABLOS (OHI, AIG et COI) nomme trois membres dont chacun ou chacune sert pour une période de quatre ans à l'issue de laquelle il ou elle peut être remplacé(e) ou rengagé(e). Les autres membres qui représentent l'OHI au sein d'ABLOS sont M. Shin TANI (Japon) (Président) et le CF CARLETON (RU).

Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir envoyer des candidatures adaptées au profil requis en vue de remplacer le capitaine de vaisseau DARDENGO dans ses fonctions de membre représentant l'OHI au sein du Comité consultatif, et de les faire parvenir au BHI, **avant le 31 octobre 2006**. Vous noterez que les réunions du Comité consultatif se déroulent d'ordinaire chaque année et qu'il est prévu que chaque membre participe à chaque réunion.

Si le BHI reçoit plus d'une candidature, le Bureau choisira un candidat en tenant compte de la composition précédente du Comité et de la répartition géographique des membres.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,



Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président